# 1 : Le droit à un accompagnement

J'ai le droit à un accompagnement, tel que je suis



## 2 : Droit à une aide adaptée

J'ai le droit à une aide personnalisée, tout au long de ma vie



#### 3: Droit à l'information

J'ai le droit à une information simple et complète :

- Sur mon accompagnement
- Sur mes lieux de vie
- Sur les autres possibilités d'accompagnement
- Sur le respect de ma vie personnelle



### 4: Libre participation de la personne

- Je dois recevoir des informations faciles à comprendre sur mon accompagnement
- J'ai le droit à un projet personnalisé adapté
- Il s'appelle le PPA
- J'ai le droit d'être aidé

# 5: Droit au refus

- Je peux dire non aux aides proposées
- Je peux en demander le changement



# 6: Droit au respect des liens familiaux

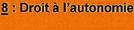
J'ai le droit à une aide pour maintenir mes liens familiaux



#### 7: Droit à la protection

Mes informations personnelles sont privées Je dois donner mon accord pour les partager J'ai le droit :

- d'être protégé
- d'être en sécurité
- j'ai le droit aux soins



- Je peux circuler librement
- Je peux être accompagné si j'en ai besoin
- Je peux avoir une vie sociale en dehors de mon établissement
- Je dispose de tous mes biens et de mon salaire à ma majorité sauf si le juge dit non

#### 9 : Principe de prévention et de soutien





Le soutien peut être celui des professionnels

### 10 : Droit à la citoyenneté

L'établissement doit m'aider :

- · à connaître mes droits
- à respecter mes devoirs

#### 11 : Liberté de croyance

J'ai le droit au respect de ma religion

# 12 : Dignité et intimité de la personne

J'ai le droit à :

- une intimité
- une vie affective et sexuelle
- je dois respecter le choix de l'autre















